

Assurance-chômage

Date de réception / Date du timbre postal

Employeur (Adresse exacte)

Autorité cantonale

No REE

_____ (à remplir par l'autorité compétente)

Branche

Personne responsable

Téléphone

E-mail

Préavis de réduction de l'horaire de travail

Avant de remplir le formulaire, prière de lire l'Info-Service "Indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail" et les informations relatives à l'indemnité en cas de RHT disponibles sur www.travail.swiss.

Un préavis séparé sera déposé pour chaque secteur d'exploitation.

1 La réduction de l'horaire doit être introduite pour

toute l'entreprise le secteur d'exploitation suivant

2 Etat du personnel

a) de toute l'entreprise aujourd'hui

b) de toute l'entreprise il y a un an

c) du secteur d'exploitation aujourd'hui
(à ne remplir que lors d'un préavis pour un secteur d'exploitation)

d) du secteur d'exploitation il y a un an
(à ne remplir que lors d'un préavis pour un secteur d'exploitation)

	Contrats de travail de durée indéterminée	Personnes dont le contrat de travail a été résilié	Contrats de travail de durée déterminée	Travailleurs sur appel	Apprentis	Total
a)						
b)						
c)						
d)						

Total

3 Travailleurs touchés par la réduction de l'horaire de travail

Ne doivent pas être inscrites, les personnes qui fixent les décisions que prend l'employeur – ou peuvent les influencer considérablement – en qualité d'associé, de membre d'un organe dirigeant de l'entreprise ou encore de détenteur d'une participation financière à l'entreprise; il en va de même des conjoints ou des partenaires enregistrés de ces personnes, lorsqu'ils sont occupés dans la même entreprise.



4	Durée probable de la réduction de l'horaire de travail	du <input style="width: 90%; border: none;" type="text"/> au <input style="width: 10%; border: none;" type="text"/>
5	Taux probable de perte de travail par mois/période de décompte	<input style="width: 80%; border: none;" type="text"/> %
6	Des vacances d'entreprise ont-elles été convenues ?	Si oui <input style="width: 90%; border: none;" type="text"/>
7	Après de quelle caisse de chômage ferez-vous valoir les prétentions à l'indemnité pour la réduction de l'horaire de travail?	<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>
8	A quelle caisse de compensation AVS êtes-vous affilié?	<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>
		<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>

Veillez répondre aux questions 9 à 12 sur feuille séparée.

- 9 Présentez brièvement votre entreprise**
- a) Champ d'activité
 - b) Date de sa fondation
- 10 Donnez des indications quant à l'évolution du carnet de commandes et au développement du volume des affaires**
- a) Motifs de l'évolution du carnet de commandes
 - b) Chiffre d'affaires pour chaque mois des 4 dernières années
 - c) Etat du carnet de commandes actuel (en ce moment), au même moment de l'année dernière ET au même moment il y a 4 ans
 - d) Développement probable du volume des affaires dans les 4 prochains mois
- 11 Indiquez les motifs détaillés qui ont amené à introduire la réduction de l'horaire de travail**
- a) Motifs de l'introduction / du renouvellement de la réduction de l'horaire de travail
 - b) Quelles mesures ont été prises pour éviter la réduction de l'horaire de travail?
 - c) Des commandes ont-elles été retardées? Si oui, pourquoi? Genre et volume des commandes retardées.
- 12 Indiquez les raisons qui vous font supposer que la perte de travail n'est que passagère**

Remarques générales

- En cas de renouvellement du préavis de réduction de l'horaire de travail, ces données doivent être entièrement actualisées.
- L'autorité cantonale peut exiger d'autres renseignements ou documents (art. 36, al. 3, LACI).
- L'employeur est tenu de fournir des renseignements dignes de foi (art. 88 LACI et art. 28 LPGA).

A joindre également:

- organigramme de l'ensemble de l'entreprise, ou, pour les secteurs d'exploitation, état du personnel dans les unités d'organisation
- copie de l'extrait du registre du commerce valable à ce jour

Confirmation de l'employeur:

Par ma signature, je confirme

- a) que j'ai fourni des indications conformes à la vérité ;
- b) que les collaborateurs ont été informés de l'intention d'introduire la réduction de l'horaire de travail et des effets qui en découlent, et qu'ils sont tous d'accord avec son introduction.

Je reconnais en outre devoir effectuer un contrôle du temps de travail auprès des travailleurs touchés par la réduction de l'horaire de travail (p. ex. cartes de timbrage, rapports sur les heures). Ce dernier inclut

- les heures effectuées quotidiennement, y c. les éventuelles heures en plus et
- les heures perdues pour des raisons d'ordre économique ainsi que
- toutes les autres absences (p. ex. vacances, absences en cas de maladie, d'accident, de service militaire).

Lieu et date

Timbre de l'entreprise et signature valable
